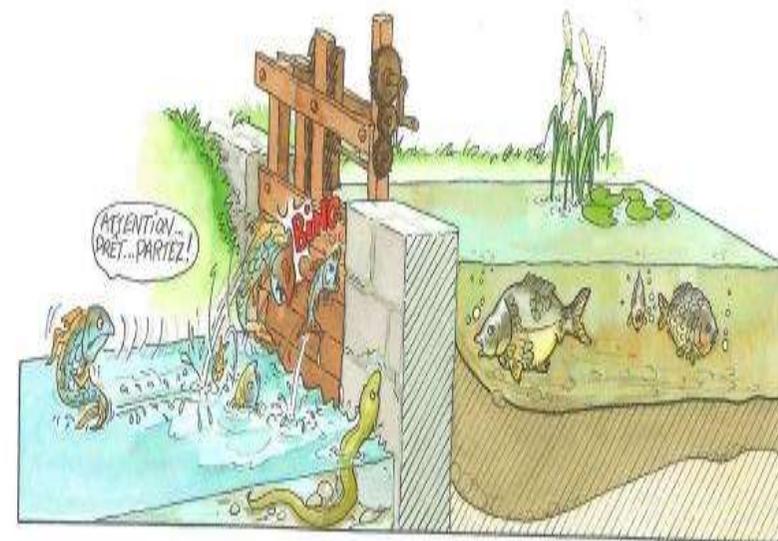
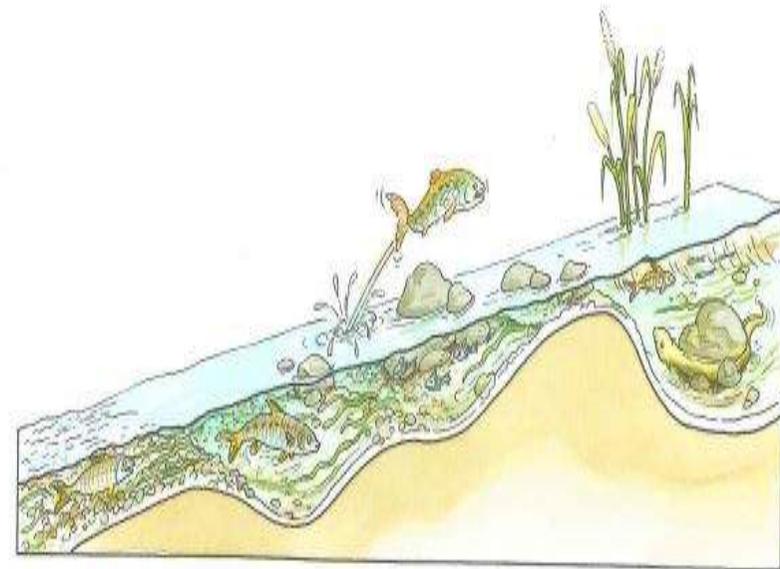


# QU'EST CE QUE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE ET POURQUOI EST- ELLE SI IMPORTANTE

PROTÉGER  
&  
ENTRETENIR



# La continuité écologique : « Redonnons libre cours à nos rivières »



Voir sur Youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=6k9XVAQI8zs>

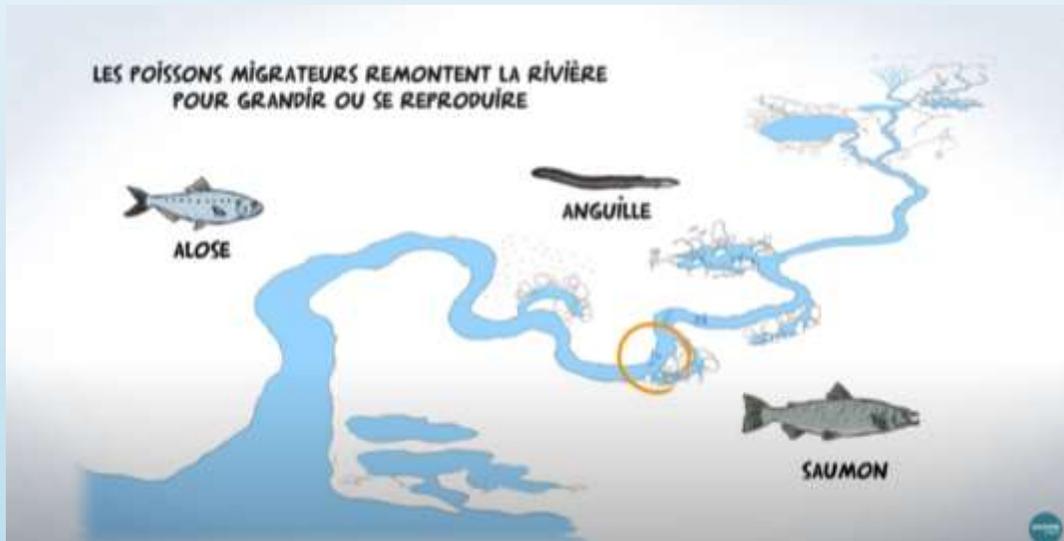
*La continuité écologique en rivière, c'est la **libre circulation des organismes vivants** et leur accès **aux zones indispensables à leur cycle de vie.***

*C'est aussi le bon déroulement du **transport sédimentaire** et le **bon fonctionnement des réservoirs biologiques** .*

La **Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques** de 2006 de la **Directive Cadre européenne sur l'Eau** adoptée en 2000 impose des mesures visant la reconquête de la qualité écologique des cours d'eau.

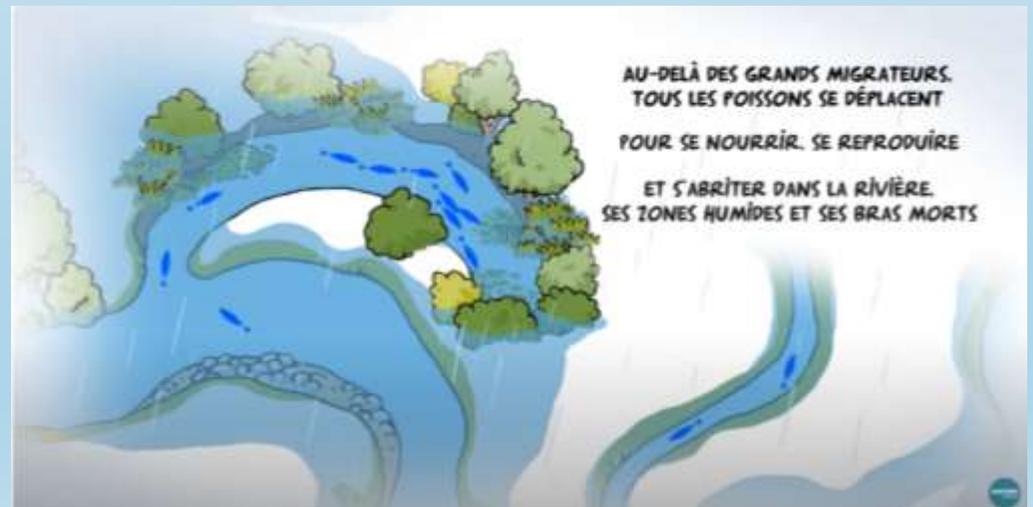
L'objectif principal est de **veiller à la préservation de la ressource en eau** et à la protection ou la restauration de la biodiversité des rivières.

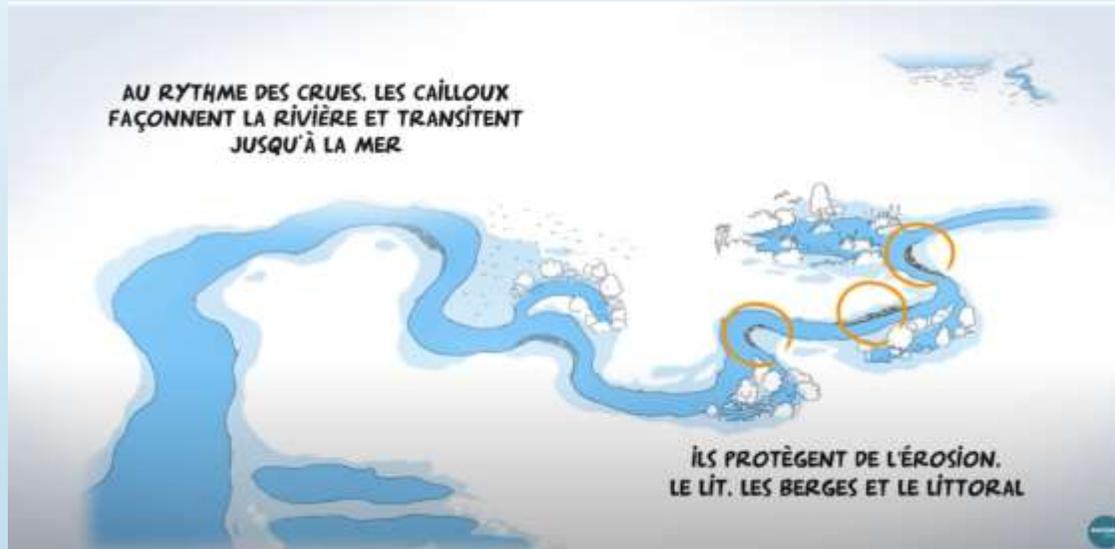
Le rétablissement de la continuité écologique s'inscrit dans cette démarche.



Toutes les espèces qu'elles soient migratrices ou non ont **besoin de se déplacer** dans les cours d'eau : pour se **nourrir**, se **reproduire**, trouver des **zones de repos**.

La mobilité favorise également le **brassage génétique** qui permet une **meilleure résistance des espèces** aux bouleversements (maladies, changements climatiques, modification de leur habitat...)





Un bon transport sédimentaire participe à la bonne **mobilité du cours d'eau**. Au fil des crues la rivière se dessine et évolue.

Le transport sédimentaire est essentiel pour avoir une **rivière de bonne qualité** :

- ∞ habitats diversifiés,
- ∞ berges plus résistantes à l'érosion,
- ∞ diversité de courants.



Les **trames** vertes et bleues sont des **corridors écologiques** permettant de **relier entre eux** des zones considérées comme des **réservoirs de biodiversité**.

Elles doivent permettre aux espèces d'**accéder aux espaces** leur permettant d'**effectuer leur cycle de vie**.

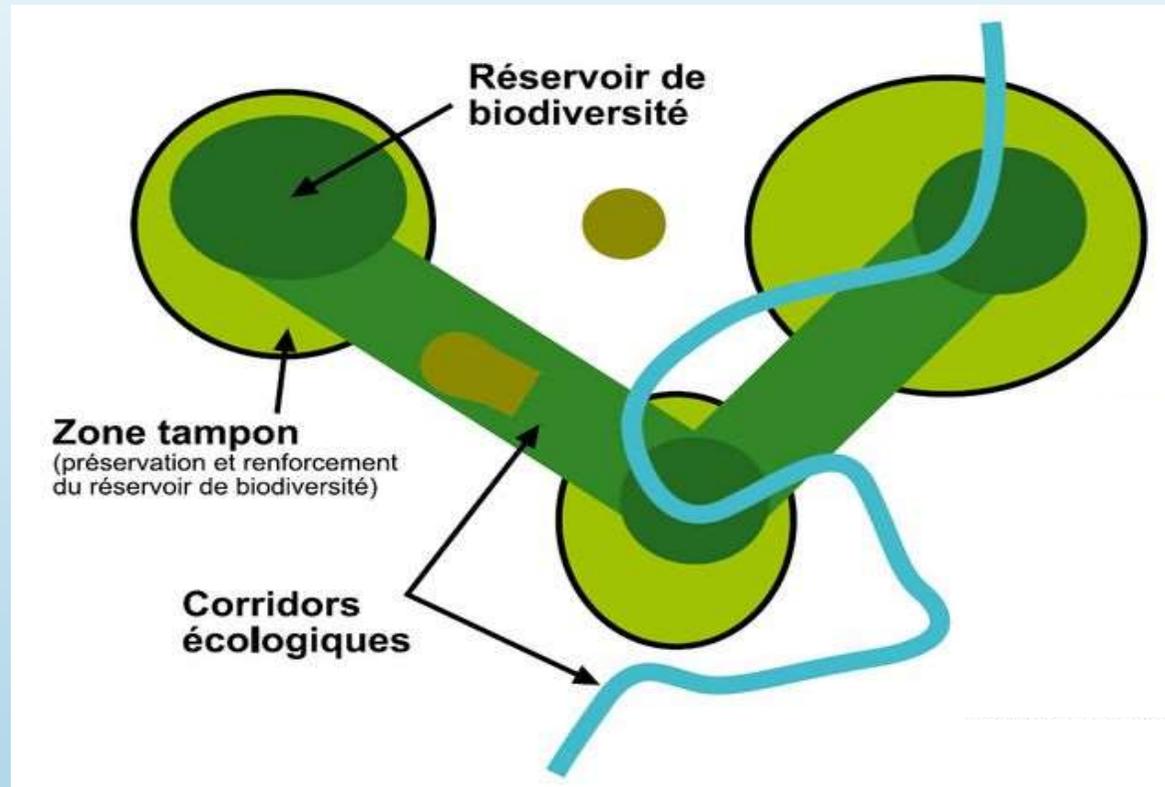
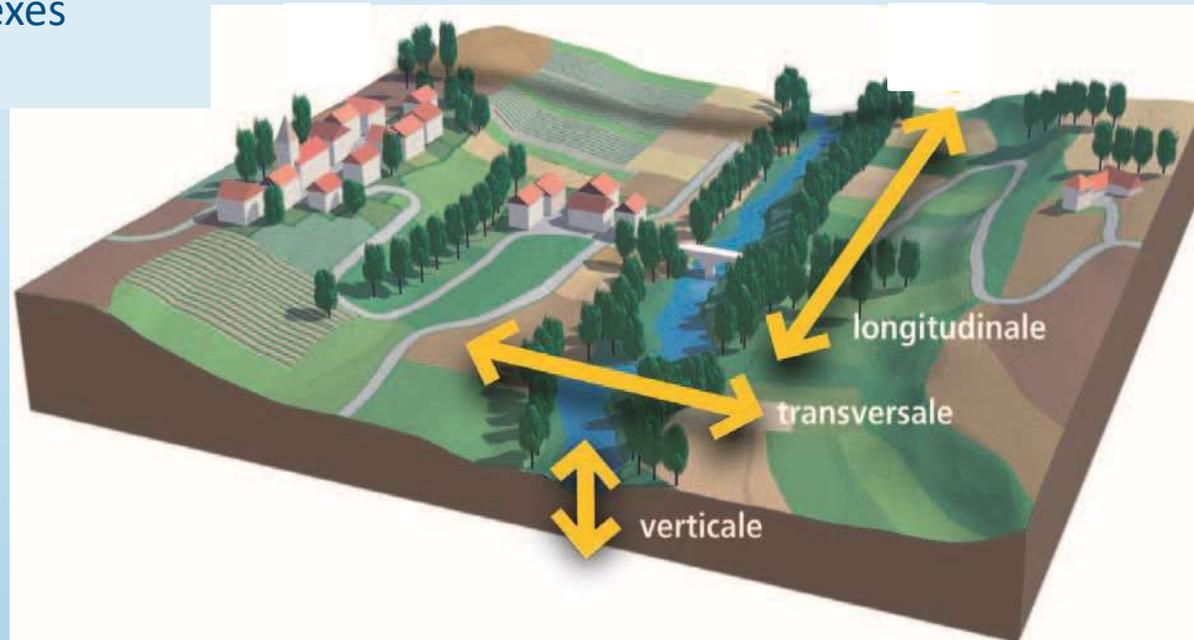


Image site Saint-Dizier

La **trame bleue** est un **réseau écologique** constitué par les **cours d'eau** et **milieux annexes** comme les zones humides adjacentes.

### La continuité écologique latérale

Echanges entre le cours d'eau  
principal et ses annexes  
hydrauliques



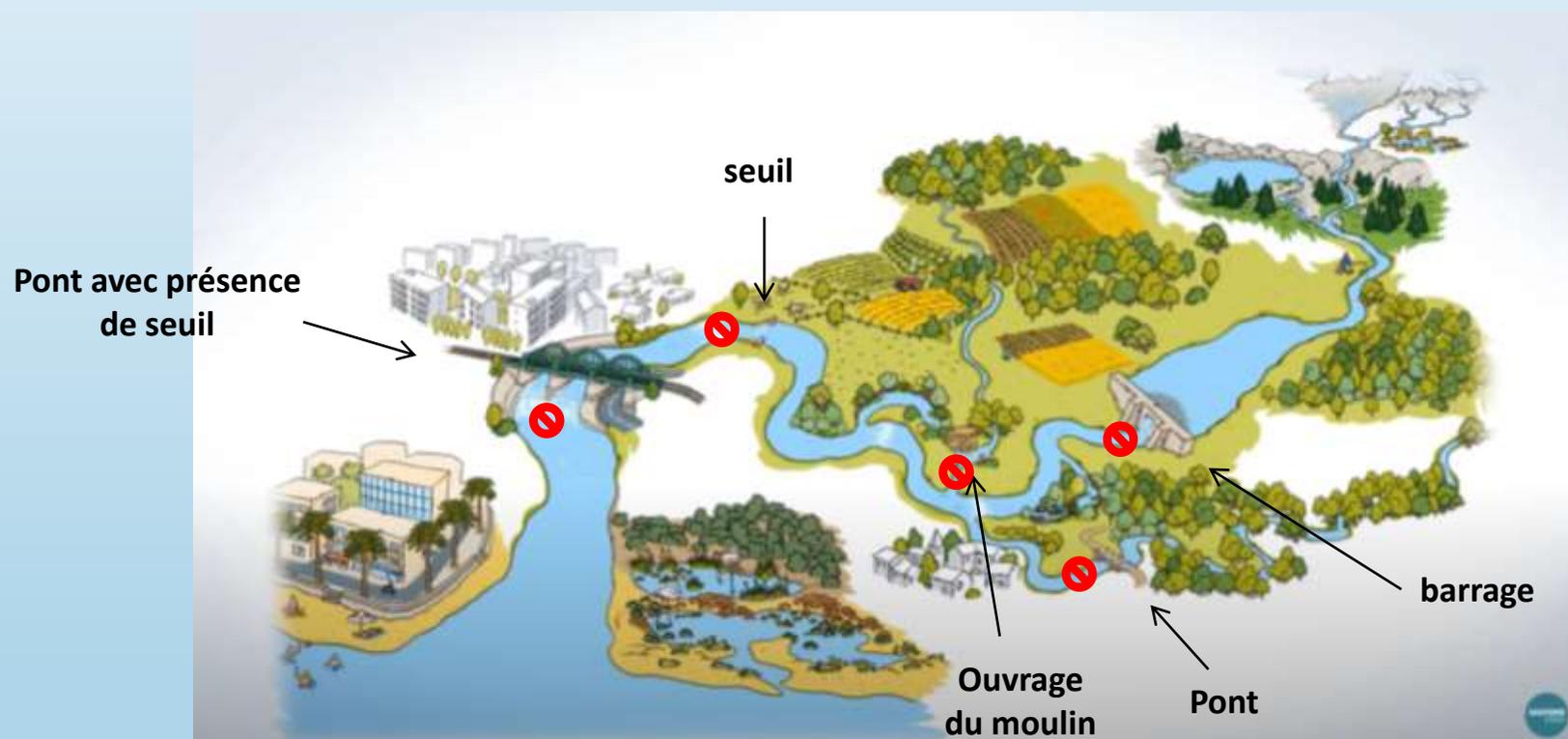
### La continuité écologique verticale

Echanges entre le fond du lit et la  
nappe d'eau souterraine

### La continuité écologique longitudinale

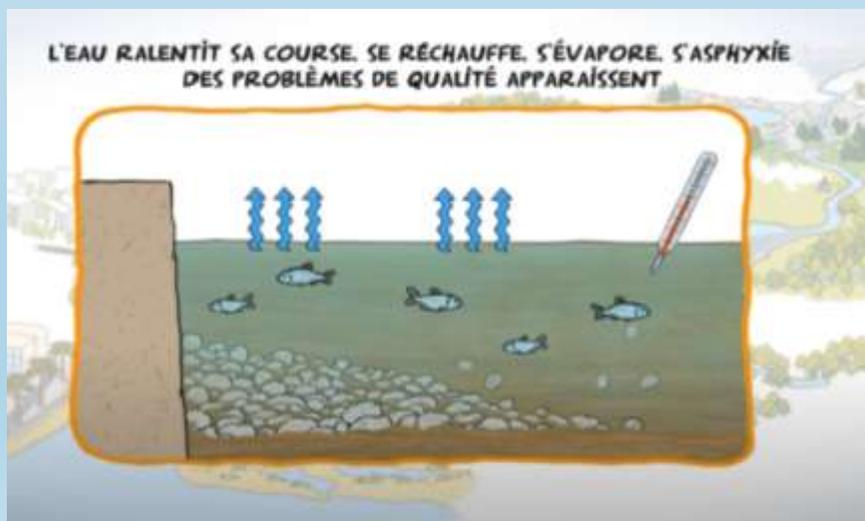
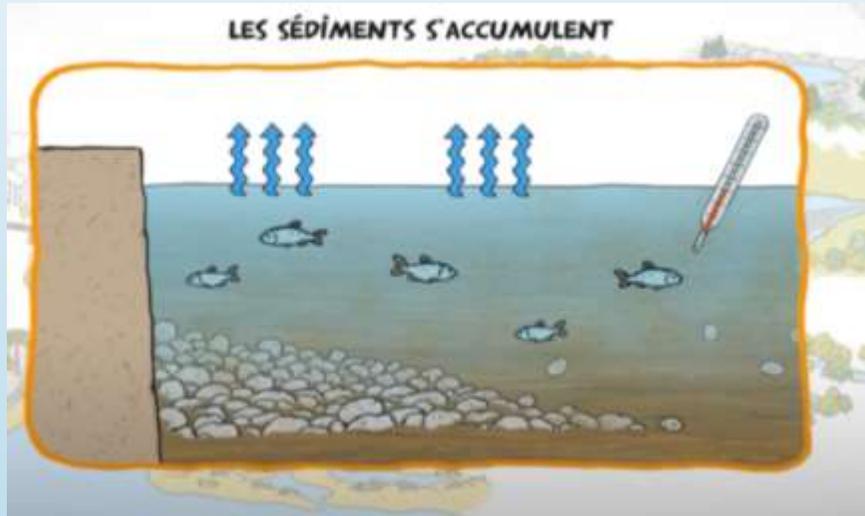
Echanges de la source à  
l'embouchure

Chaque obstacle entrave la circulation des espèces et des sédiments...

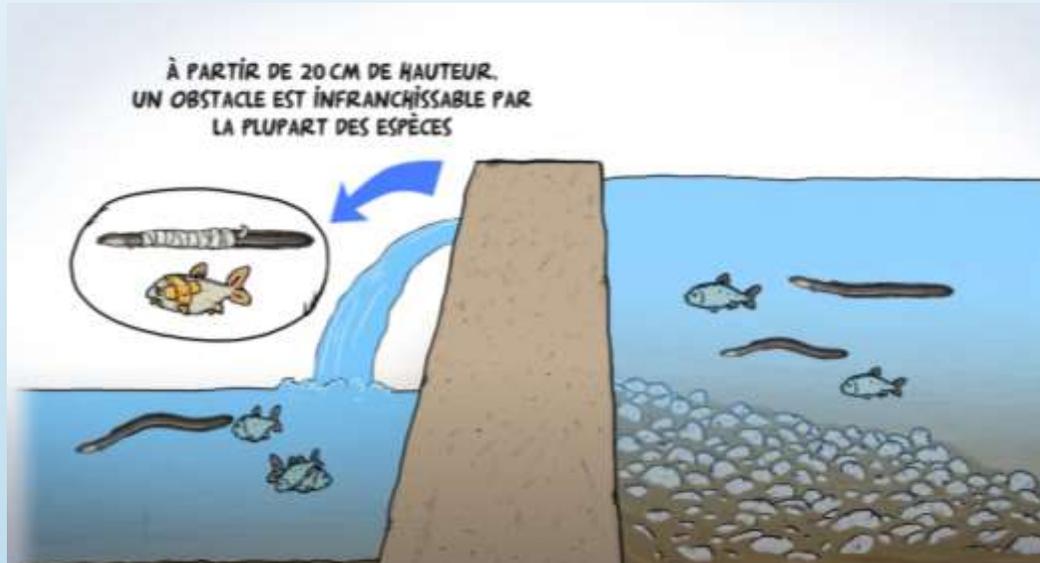


et a un impact négatif sur la qualité de l'eau et la diversité biologique des espèces et des habitats.

# Présence d'ouvrages qui entravent la continuité écologique: conséquence sur la qualité du milieu

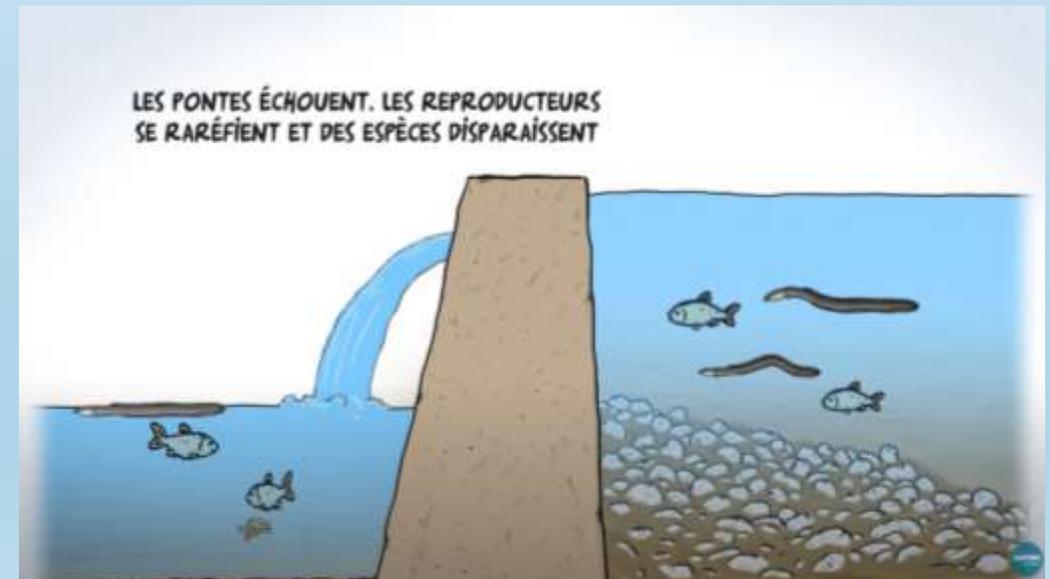


# Présence d'ouvrages qui entravent la continuité écologique: conséquence sur la franchissable et la reproduction

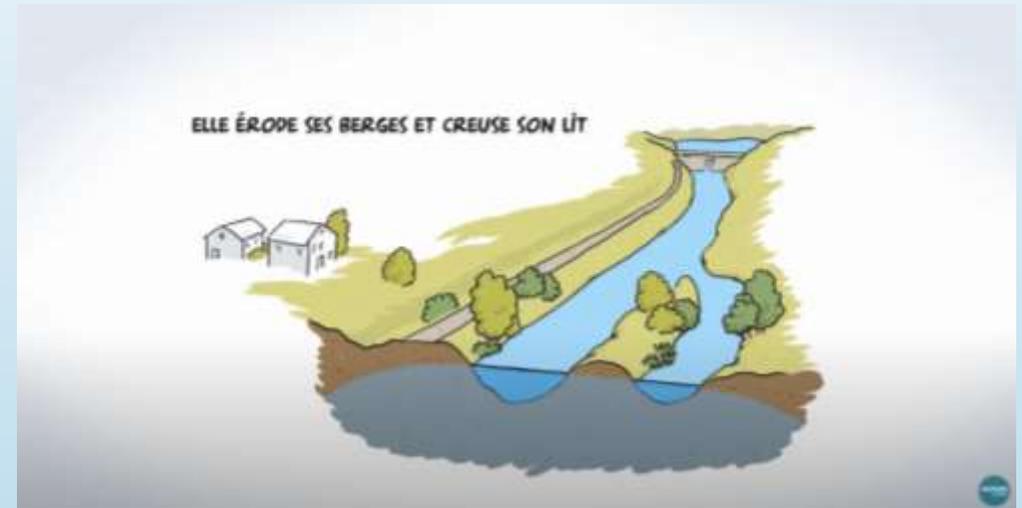
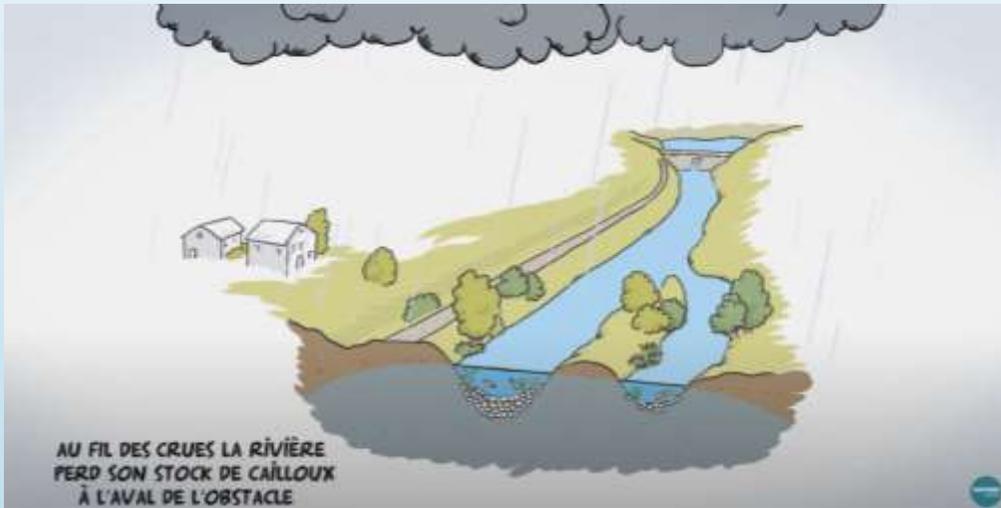


Les obstacles, même de petite taille, peuvent vite être des **obstacles infranchissables** pour la plupart des espèces. Le **franchissement** est **parfois fatal** à certains individus.

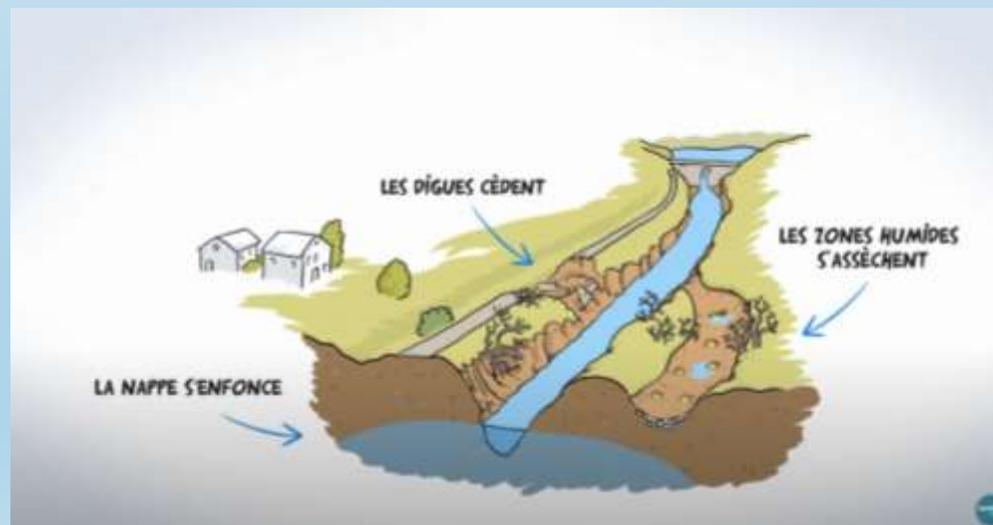
Les **poissons** ont besoin de **se déplacer** pour accéder aux zones de frayères et **se reproduire**. L'accès aux zones de repos est également indispensable. La reproduction de certaines espèces et donc leur survie peut être menacée.



# Présence d'ouvrages qui entravent la continuité écologique: conséquence de l'absence de transport sédimentaire



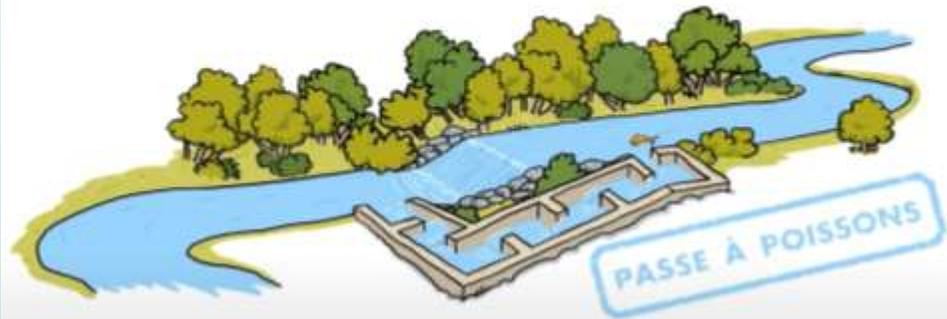
Les ouvrages perturbent le fonctionnement naturel du cours d'eau



Cela modifie la dynamique de l'eau et peut déstabiliser les berges et avoir un impact sur les zones humides naturelles.

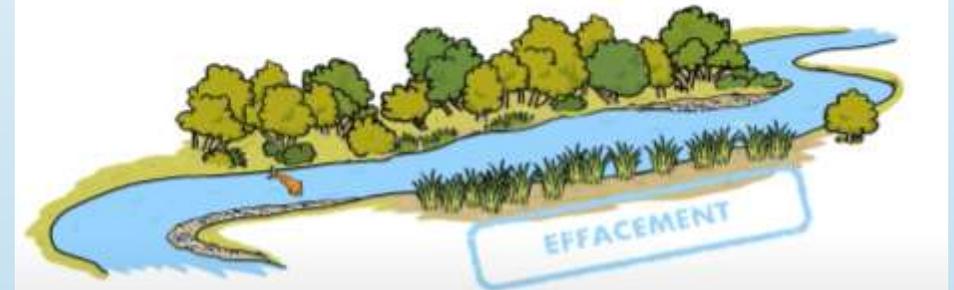
# 12 Travaux de restauration de la continuité écologique

LES PASSES À POISSONS SONT UTILES POUR LA CIRCULATION DES POISSONS. MAIS SANS EFFET POUR LE PASSAGE DES CAÏLLOUX



La passe est calibrée pour des « espèces cible », certains poissons ne peuvent pas la franchir

L'EFFACEMENT TOTAL EST À PRivilÉGIER. QUAND IL EST COMPATIBLE AVEC LES USAGES DE LA RIVIÈRE



La suppression d'ouvrage rétablit totalement la continuité écologique

LES RIVIÈRES DE CONTOURNEMENT SONT EFFICACES POUR L'ENSEMBLE DES POISSONS. ELLES LAÏSSENT TRANSITER UNE PARTIE DES SÉDIMENTs



Lorsque ces ménagements sont possibles ils permettent d'éviter l'effacement complet des ouvrages

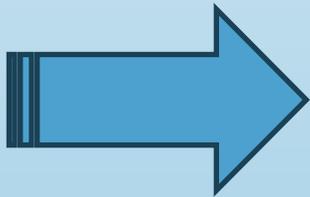
# 13 Retour d'expérience : abaissement clapet SyAGE

## L'Yerres sous l'influence d'un ouvrage : barrage du Chalandray



# 13 Retour d'expérience : abaissement clapet SyAGE

## L'Yerres sous l'influence d'un ouvrage : barrage du Chalandray



# 14 Retour d'expérience : abaissement clapet SyAGE

**Abaissement du barrage de Boussy Saint Antoine : décolmatisation et retour de la biodiversité**



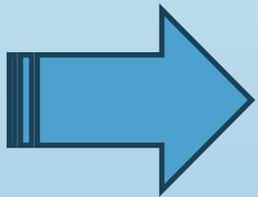
# 14 Retour d'expérience : abaissement clapet SyAGE

**Abaissement du barrage de Boussy Saint Antoine : décolmatage et retour de la biodiversité**



# 14 Retour d'expérience : abaissement clapet SyAGE

## Abaissement du barrage de Boussy Saint Antoine : décolmatage et retour de la biodiversité



# 15 Diversité floristique et continuité écologique

Exemple du **SIAVB** suppression de plan d'eau sur la Bièvre

Suppression plan d'eau Vilgénis Aval



Végétalisation naturelle sans intervention du syndicat

# 15 Diversité floristique et continuité écologique

Exemple du **SIAVB** suppression de plan d'eau sur la Bièvre

Suppression plan d'eau Vilgénis Amont



Végétalisation naturelle sans intervention du syndicat

Le contexte de changement climatique, avec **l'augmentation des périodes de sécheresse estivales**, s'accompagnant parfois de **déficits pluviométriques hivernaux**, ne permet pas toujours de recharger correctement les nappes d'eau souterraines.

Cela crée une **diminution des niveaux d'eau de surface**, visible surtout en été.

Cette situation va certainement impliquer à l'avenir des **actions de restauration des cours d'eau** dans des zones où le lit mineur a été élargi afin de **restaurer sa morphologie naturelle**.

Néanmoins, le **lit d'un cours d'eau** est **naturellement adapté aux périodes de sécheresse**. Des zones refuges (zones plus profondes, zone de sous berges, connexions latérales...) ainsi que la diversité des écoulements, assurant le maintien d'une oxygénation suffisante dans ces zones, permettent aux poissons et aux insectes aquatiques de s'y regrouper dans l'attente du retour à des conditions plus favorables.

La présence d'un ouvrage peut empêcher d'accéder à ces zones refuges et entraver ainsi l'adaptation des espèces aux aléas climatiques.

## Alors, qu'attendons nous pour rétablir la continuité écologique de nos cours d'eau ?

### Le rétablissement de la continuité écologique c'est :

- ∞ La retour à d'anciens paysages naturels et pittoresques,
- ∞ Une eau de meilleure qualité pour la faune aquatique
- ∞ Une augmentation de la biodiversité (poissons et insectes aquatiques)
- ∞ Une plus grande diversité floristique en bord de rivière
- ∞ Favoriser l'adaptation des espèces aux changements climatiques
- ∞ Renforcer les îlots de fraîcheurs en bord de rivière
- ∞ Une meilleure préservation de la ressource en eau pour les générations futures

# En vous remerciant pour votre attention

**Florence KNITTEL**

Technicien en Gestion des Eaux et Milieux

Aquatiques

Animatrice Natura 2000

Portable : 06.30.93.55.48

e-mail : [f.knittel@syage.org](mailto:f.knittel@syage.org)

